

ECURIE BAYARD
A.S.B.L.
DINANT



“ BAYARD CONTACTS ”
périodique trimestriel

2^{ème} TRIMESTRE 2016

EDITEUR RESPONSABLE :
NYSSSEN H., rue du Jauviat, 48
B-5530 YVOIR



MERCREDI 4 MAI
et
JEUDI 5 MAI 2016

* * * * *

26ème
RALLYE-SPRINT
DE
HAILLOT

**Communication de l'organisateur aux officiels chargés de l'approbation
de ce règlement**

*Le présent règlement particulier est basé sur le règlement type actuel, tel qu'il figurait sur le site
Internet de la Fédération, le 20.03.2016, date à laquelle, je l'ai téléchargé.*

Nom et signature : Herman Nyssen.

26ème

**RALLYE-SPRINT DE
HAILLOT**

Mercredi 4 mai & Jeudi 5 mai 2016

Club organisateur : ECURIE BAYARD asbl

N° d'Entreprise : 0409339703 / Visa ASAF N° 2016/016

Adresse des Vérifications Administratives :

BUVETTE DU FOOTBALL CLUB EVELETTE

Rue St-Donat, B-5350 EVELETTE (HAILLOT)

Tél (0478) 22.93.57 - (0474) 40.44.94

GPS 50°24'55.95"N 5°10'03.46"E

REMARQUES : R.T.G. = Règlement Technique Général / R.S.G. = Règlement Sportif Général
R.P.R. = Règlement Particulier Rallyes / R.P.R.S. = Règlement Particulier Rallyes-Sprints

CHAMPIONNAT DE LA FEDERATION WALLONIE - BRUXELLES

PROV'HISTORIC MASTERS CHALLENGE (ASAF)

CHAMPIONNAT PROVINCIAL NAMUR

CHAMPIONNAT PROVINCIAL BRABANT

CHAMPIONNAT PROVINCIAL LUXEMBOURG

Cette épreuve est organisée avec le concours de :

Commune de Ohey
Police Locale de Ohey
Jeunesse de Haillot

<http://www.ecuriebayard.be>

E-mail : ecurie.bayard@hotmail.com

REGLEMENT PARTICULIER

TIMING

VENDREDI 15 AVRIL 2016 : Parution du règlement et date de début des paiements et engagements.

LUNDI 2 MAI 2016

10 h 00 : Clôture des engagements pour participer à l'attribution des numéros.

14 h 00 : Attribution des numéros.

22 h 00 : Affichage de la liste des engagés au Siège Social du Club : **Café Ardennais**, Avenue d'Esprey, 4, B-5500 DINANT.

MERCREDI 4 MAI 2016

14 h 00 : Ouverture des vérifications administratives

Buvette du Football Club Evelette.
Rue St-Donat, 2, B-5350 EVELETTE
Tél. (0474) 40.44.94.

14 h 00 : Distribution des road-books et début des reconnaissances.

17 h 00 : Ouverture des vérifications techniques (Art. 8) :

Parking du Football Club Evelette.
Rue St-Donat, 2, à EVELETTE
Tél. (0474) 40.44.94

19 h 00 : Fermeture des vérifications administratives.

19 h 30 : Fin des reconnaissances.

21 h 00 : Fermeture des vérifications techniques.

JEUDI 5 MAI 2016

07 h 00 : Ouverture des vérifications administratives complémentaires : **Buvette du Football Club Evelette.**

07 h 10 : Ouverture des vérifications techniques : uniquement pour les équipages ayant reçu l'autorisation préalable de la Direction de Course) :
(NB : pas de reconnaissances autorisées le jeudi)

Parking du Football Club Evelette.

07 h 40 : Fermeture des vérifications techniques.

07 h 45 : Fermeture des vérifications administratives.

08 h 20 : Affichage de la liste des voitures qualifiées :

Buvette du Football Club Evelette.

09 h 00 : Départ voiture n° 1 pour le tronçon 1.

11 h 35 : Départ voiture n° 1 pour le tronçon 2.

14 h 10 : Départ voiture n° 1 pour le tronçon 3.

16 h 10 : Départ voiture n° 1 pour le tronçon 4.

17 h 02 : Rentrée voiture n° 1 au parc fermé.

+ 30' : Affichage officieux des résultats après rentrée de la dernière voiture.

+ 30' : Affichage officiel des résultats.

+ 30' : Proclamation des résultats et remise des prix.

DIRECTION DE COURSE

Directeur de Course :

Bernard MARLAIRE

Lic. 0986

Directeurs de Course Adjoints :

Hugues HENROT

Lic. 0835

Eric GARNIER

Lic. 0907

Christophe CEULEMANS

Lic. 0877

Herman NYSSSEN

Lic. 0003

Alain JOTTARD

Lic. 0937

André DEBARSY

Lic. 0924

Secrétaire :

Serge REMY

Lic. 0803

Secrétaires Adjoints :

Marie-Claire TEISE

Annie GOIS

Chantal HENROT

Sabrina HERBIET

Anne DAVISTER

Emilie DUVAL

<u>Directeur de la Sécurité :</u>	Ludovic DAVE	Lic. 0947
<u>Directeurs Adjoins de la Sécurité :</u>	Cédric WAUTOT Florent VAN UYTVANCK Olivier METNIK Didier SADZOT	Lic. 0875 Lic. 0949 Lic. 0990 Lic. 0822
<u>Responsable ES :</u>	Bernard MARLAIRE	Lic. 0986
<u>Chefs de Sécurité :</u>	René DEMARTEAU (I.R.S.N.) Christian CAREME (New SAMOURAI)	Lic. 20000 Lic. 20100
<u>Relations avec les Concurrents :</u>	Léon BLASUTIG Yves SMET	Lic. 0850 Lic. 0938
<u>Responsable du Service Médical :</u>	C.R.S.	
<u>Bureau des Calculs :</u>	Giovanni SGHERZI Yvette LACAILLE Thomas DAVE	
<u>Chronométrage :</u>	Equipes Giovanni SGHERZI	
<u>Responsable du Parc Fermé :</u>	Fabrice BERTRIN (équipe C.C.B.D.)	
<u>Chargé des Relations avec les officiels :</u>	Herman NYSSSEN	
<u>Service d'Intervention Rapide :</u>	C.R.S.	
<u>Extra-Sportif :</u>	Abel ANTOINE Christine BAILY Raymonde ANTOINE Abel ANTOINE Jocelyne DEFFOIN Didier SADZOT	
<u>Responsables des Contrôles :</u>	Annie GOIS Myriam MISSON Chantal HENROT	
<u>Responsables du Matériel :</u>	Eric GARNIER	
<u>Secours médicaux :</u>	- Médecin : Docteur C.R.S. - Equipe médicale : C.R.S. - Ambulances : Param Services - Nombre : 2	

OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE

<u>Commissaires Sportifs :</u>	Jules LIEGEOIS, Président. Luc BAETEN	Lic. 0937 Lic. 0860
<u>Commissaires Techniques :</u>	PUISSANT Jean-Claude, Président Georges GILBERT René LEJEUNE Patrick DENEUFBOURG Daniel RIHOUX Guy LEJEUNE, stagiaire Martine PREVOT, secrétaire Marie-Luce CATOUL, secrétaire	Lic. 0957 Lic. 0973 Lic. 0227 Lic. 0226 Lic. 0813 Lic. 0728 Lic. 0988 Lic. 0964
<u>Observateur :</u>	Guy RENARD	Lic. 0412
<u>Inspecteurs Sécurité :</u>	Steve JAUQUET Daniel GREUSE, stagiaire	Lic. 0301 Lic. 0209

PERMANENCES

Avant l'épreuve :	NYSSSEN Herman , Secrétaire Général, rue du Jauviat, 48, B-5530 Yvoir Tél. + Fax (082) 61.21.55 – (0478) 22.93.57 E-mail : h.nyssen@skynet.be
	MARLAIRE Bernard , Directeur de Course, rue des Acacias, 4, 5590 Ciney Tél. (0474) 40.44.94 E-mail : marlaire.bernard@skynet.be
	DIDION Eric , Président, rue du Village, 8, B-5560 Finnevaux Tél. (0491) 22.33.87 E-mail : didion.eric@gmail.com
Pendant l'épreuve :	Buvette du Football Club Evelette , rue St-Donat, 2, 5350 EVELETTE Tél. (0475) 39.63.49 - (0476) 53.08.55 - (0474) 40.44.94

Après l'épreuve : **NYSSEN Herman**, rue du Jauviat, 50, B-5530 Yvoir

Tél. + Fax (082) 61.21.55 – GSM (0478) 22.93.57

INTERNET : <http://www.ecuriebayard.be> ----- E-mail : ecurie.bayard@hotmail.com

TABLEAU D'AFFICHAGE

Buvette du Football Club Evelette, rue St-Donat, B-5350 HAILLOT, tél. (0475) 39.63.49

ORGANISATION

Article 1 DEFINITION

Les MERCREDI 4 MAI & JEUDI 5 MAI 2016, l'épreuve dénommée "26^{ème} RALLYE-SPRINT DE HAILLOT", comptant pour le Championnat de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les Championnats Provinciaux de Namur, Brabant et Luxembourg sera organisée conformément aux dernières Prescriptions ASAF, ainsi qu'au présent règlement, auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

Article 2 PARCOURS

Le Rallye-Sprint se disputera sur une étape de classement en ligne d'une longueur de 9.980 m. (100 % asphalte), 12.230 m. de liaison, à parcourir 4 fois, soit un total de 88.840 m., dont 39.920 m. d'étape de classement (44,94 %).

Article 3 ADMISSION DES VEHICULES

L'épreuve accueillera les concurrents des Divisions 1, 2, 3 et 4 ainsi que ceux des Divisions PH Classic et PH S/R.

Article 4 NOMBRE MAXIMAL D'ENGAGES

Le nombre de participants est limité à 120 en ce qui concerne le cumul des Divisions 1, 2, 3, 4, PH Classic et PH S/R
(Voir Art 9.2 du R.S.G. et Art. 4. du R.P.R.)

ATTENTION : Si le nombre de demandes d'engagements régularisés dépasse ce chiffre, la procédure décrite à l'Art. 9 du R.S.G. sera intégralement et strictement appliquée.

C'est ainsi que l'organisateur acceptera comme réservistes, 24 concurrents qui seront éventuellement appelés à prendre le départ si des défections interviennent parmi les 120 équipages initialement retenus, comme indiqué ci-dessus (voir Art. 9.2 du R.S.G.).

Remarque : Les pilotes, prioritaires aux termes de l'art. 4.2 du R.P.R. sont assurés d'être admis au départ pour autant que leur demande d'engagement complète et régularisée (droit d'engagement sur le compte bancaire) parvienne à l'organisateur avant le 23.04.2016 à 20.00 heures.

Passé ce délai, plus aucune préséance ne leur sera accordée et leur demande sera traitée avec l'ensemble et suivant l'ordre chronologique de réception.

Article 5 ENGAGEMENTS - ATTRIBUTION DES NUMEROS

A) ENGAGEMENT (Important : voir Art. 9 du R.S.G.)

Les bulletins d'engagement lisiblement complétés, accompagné de la fiche adéquate des « **Vérifications** » devra parvenir, **EXCLUSIVEMENT PAR VOIE POSTALE**, au plus tôt le VENDREDI 15 AVRIL 2016, et, au plus tard, le LUNDI 2 MAI 2016, à 10h00, à l'adresse suivante :

ECURIE BAYARD, rue Enhet-Centre, 30, 5590 CHEVETOGNE

Photocopies des licences

Afin de faciliter le travail administratif des organisateurs et en vue d'une gestion plus rapide du secrétariat de l'épreuve, les concurrents sont invités à joindre à leur demande d'engagement, un document reprenant les photocopies de leurs licences, en cours de validité (pilotes et copilotes).

NB : Aucun envoi recommandé ne sera, ni enlevé, ni accepté.

Le droit d'engagement devra être porté au crédit du seul compte bancaire suivant :

IBAN BE45 0010 8398 3989 / BIC GEBABEBB (001-0839839-89) intitulé Dinant asbl Ecurie Bayard, rue du Jauviat, 48, 5530 Yvoir, avec la mention " RS HAILLOT 2016, équipage ... / ... ", avant le samedi 2 mai 2016, à 18 h.
(Attention aux délais bancaires).

Le montant de l'engagement est fixé à :

- **140 €** Pour les Divisions 1/2/3, PH Classic et PH S/R.
- **175 €** pour la Division 4.

Pour les membres de l'asbl Ecurie Bayard en ordre de cotisation 2016 :

Dans le cas de 1 membre de l'équipage, le montant de l'engagement en Divisions 1, 2, 3 et PH est fixé à **127,50 €**

Quant au montant de l'engagement en Division 4, il est fixé à **162,50 €**

Dans le cas de 2 membres de l'équipage, le montant de l'engagement en Divisions 1, 2, 3 et PH est fixé à **115 €**

Quant au montant de l'engagement en Division 4, il est fixé à **150 €**

Les inscriptions pourront toutefois encore être acceptées jusqu'au jour de l'épreuve et au maximum 1 heure avant la fermeture du contrôle des documents, soit à 18h00, le mercredi 5 MAI 2016, moyennant le paiement d'une majoration de 15 € (voir Règlement Sportif Général, Art. 9.1.b).

B) ATTRIBUTION DES NUMEROS (voir Art. 5 du R.P.R.S.)

L'attribution des numéros aura lieu le LUNDI 2 mai 2016, à 14h00 . Tél. (0478) 22.93.57.

Les numéros en Divisions 1, 2, 3 et 4 seront attribués de **1 à 200** ; en Division PH – SR, de **201 à 250** ; en Division PH Classic, de **251 à 299**.

Article 6 ASSISTANCES – RAVITAILLEMENTS

Situation du Parc d'Assistance : rue de Grandmont à Evelette (à 100 m. de la Buvette du F.C. Evelette).

L'usage d'une bâche imperméable, d'une dimension minimale de 3 mètres sur 4, déployée sous la voiture est obligatoire, sous peine d'une amende automatique de 25 €.

Station d'essence accessible durant l'épreuve : OUI (Station **PIRAGRI**, rue de Ciney, 389 à 5350 Ohey).

Cette station se trouve un peu avant le départ de l'Étape de Classement, sur la RN 921.

Article 7 RECONNAISSANCES

L'épreuve ne pourra être reconnue « librement » que le MERCREDI 4 MAI 2016 entre 14h00 et 19h30.

Lors des reconnaissances, LE PORT DU CASQUE EST INTERDIT.

Article 8 PARC FERME

Le Parc Fermé sera situé **RUE ST-DONAT, à EVELETTE** (entre le carrefour de la RN983 et la buvette du FC Evelette).

Important : ce Parc Fermé fonctionnera uniquement pour les Regroupements et pour le Parc de fin d'épreuve.

Il n'y aura donc pas de Parc Fermé de départ.

Néanmoins, ce Parc sera librement accessible aux concurrents le JEUDI 5 MAI 2016, à partir de 08h30.

Article 9 VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Elles auront lieu le **MERCREDI 4 MAI 2016** entre 14h00 et 19h00 et le **JEUDI 5 MAI 2016**, entre 07h00 et 07h45, pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille. (NB : pas de reconnaissances autorisées le jeudi matin).

Elles se dérouleront dans la Buvette de Football Club Evelette, rue St-Donat, 2, à 5350 Evelette.

Documents à présenter :

- Carte d'identité
- Permis de conduire
- Licences "sportives" ASAF ou VAS
- Licence R.A.C.B. Sport si T.P. désiré (Epreuve NON OPEN).
-

ATTENTION : En dehors des licences « 1J-L », « 1J-B » et « 1J-A4 » (équivalentes aux licences « B » et « A4 »), il n'existe pas de licences d'un jour pour les Rallyes Sprints. En ce qui concerne les concurrents devant détenir une licence supérieure, seuls ceux détenteurs de licences annuelles préalablement acquises (éventuellement assorties d'un « Titre de participation » *) seront donc admis au départ (Voir art. 2.2.10 du R.S.G.).

Article 10 VERIFICATIONS TECHNIQUES (durée des V.T. – voir Art. 13 du C.C.C.T.)

Elles auront lieu le **MERCREDI 4 MAI 2016**, entre 17h00 à 21h00 et le **JEUDI 5 MAI 2016**, entre 07h10 et 07h40, pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille et qui auront reçu l'autorisation de la Direction de Course.

Les voitures de TOUTES les divisions reprises au programme de l'épreuve y seront soumises.

Elles se dérouleront sur le Parking de la Buvette du Football Club Evelette, rue St-Donat, 2, à 5350 Evelette.

Lieu des éventuelles V.T. finales : Parking de la Buvette du Football Club Evelette, rue St-Donat à Evelette.

DEVOIRS DE CONCURRENTS EN CAS D'ACCIDENT

Si, lors d'une compétition, un concurrent occasionne des dégâts, ceux-ci, quels qu'ils soient, devront être déclarés dans la demi-heure après l'arrivée du véhicule en fin de section (en fin de boucle).

Article 12 OBLIGATOIRE EN CAS D'ACCIDENT

Si, lors d'une compétition routière, un véhicule subit une sortie de route avec impact de quelle que nature ou importance que ce soit, il **devra** être présenté aux Commissaires Techniques de cette compétition dès la fin de la boucle en cours.
(Voir Art 2.6 du Règlement Technique Général).

Emplacement des Vérifications techniques après abandon ou sortie de route : Parking du F.C. Evelette.

Article 13 PROCLAMATION DES RESULTATS

La proclamation des résultats aura lieu, dans l'ordre décrit ci-dessous, selon le timing suivant : le jeudi 5 MAI 2016, à 20h30 dans la Buvette du Football Club Evelette, rue St-Donat, 2, à 5350 Evelette.

Coupes aux :

- 1^{ère} Dame du classement de la Division PH S/R
- 3 premiers de la Division PH S/R (pilotes et copilotes).
- 1^{ère} Dame du classement de la Division PH Classic (3 classes confondues).
- 1^{ers} de chaque classe PH Classic (pilotes et copilotes).
- 3 premiers de la Division PH Classic (3 classes confondues) (pilotes et copilotes).
- 1^{ère} Dame du classement de la Division 4.
- 3 premiers de chaque classe de la Division 4 (pilotes et copilotes).
- 3 premiers de la Division 4 (pilotes et copilotes).
- 1^{ère} Dame du classement (D1, 2 et 3 confondues).
- 1^{ère} écurie du classement (D1, 2 et 3 confondues).
- 3 premiers de chaque classe des Divisions 1, 2 et 3 (pilotes et copilotes).
- 5 premiers du classement des D1, 2 et 3 confondues (pilotes et copilotes).

Article 14 DIVERS

- a) Chaque équipage recevra un road-book d'assistance.
- b) Des programmes avec la carte du parcours plus une liste des engagés seront en vente à la Permanence.
- c) Une restauration est prévue à la Permanence pendant toute la durée de l'épreuve.
- d) Logements possibles : - Maison du Tourisme, quai de Namur, 1, 4500 Huy – Tél. (085)21.19.15 – Fax (085) 23.29.44
www.pays-de-huy.be
- Office du Tourisme, place des Tilleuls, 48, 5300 Andenne – Tél. (085) 84.96.40 / F.(085) 84.96.31
www.andenne.be - e-mail : tourisme@ac.andenne.be

Article 15 LITIGES

Voir les dernières Prescriptions de l'ASAF (Chapitre IV).

Tous les cas non prévus au présent règlement, tous les litiges et toutes les contestations seront tranchés par la Direction de Course en accord avec le Collège des Commissaires Sportifs.

En ce qui concerne les Articles non repris au présent règlement, le texte des dernières Prescriptions de l'ASAF sera d'application.

APPROBATION

Le présent règlement a été approuvé par :

- Monsieur Jean-Claude PUISSANT, lic. 0957, Administrateur de la CSAP NAMUR, en date du 13/04/2016.
- Monsieur Steve JAUQUET, lic. 0301, Responsable de la Commission " Rallye-Sprint ASAF ", en date du 14/04/2016.

La licence d'homologation du parcours a été délivrée par :
Steve Jauquet, lic. N° 0301 en date du 13/04/2016.

RALLYE-SPRINT DE HAILLOT

4 MAI & 5 MAI 2016

CHAMPIONNAT DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES
CHAMPIONNAT PROVINCIAL NAMUR
CHAMPIONNAT PROVINCIAL BRABANT ET LUXEMBOURG

Le présent bulletin d'engagement, complété lisiblement et accompagné de la feuille des Vérifications Techniques, doit être envoyé pour le 2 mai 2016, à 10h00, à l'adresse suivante (VOIE POSTALE UNIQUEMENT) :

Ecurie Bayard asbl, rue de Enhet-Centre, 30, à 5590 CHEVETOGNE

N°

(CASES RESERVEES A L'ORGANISATION)

Engagement reçu le/...../ 2016	Payment reçu le/...../ 2016	de	DIVISION	CLASSE	Ordre d'inscription
---	--------------------------------------	-------------	----------	--------	---------------------

PILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné, (pilote)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Homme / Femme
..... / « »

Né(e) le : Adresse : N°:.....

Code postal : Localité :

Accepte n'accepte pas d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.

Si nous devons vous contacter : N° Tél/ GSM : E-mail :

ASAF	VAS					N° Licence	Type	Ecurie
BT HT LG LX NA	AN LI OV VB WV							
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

COPILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Homme / Femme
..... / « »

Né(e) le : Adresse : N°:.....

Code postal : Localité :

Si nous devons vous contacter : N° Tél/ GSM : E-mail :

ASAF	VAS					N° Licence	Type	Ecurie
BT HT LG LX NA	AN LI OV VB WV							
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

VEHICULE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Marque : Type : Plaque n° :

Année de construction : Châssis : Cylindrée :cc

Compagnie d'assurance : Police n° :

Division	Division 1	Classe 1	Min. A4	Classe 2	Min. A4	Classe 3		Min. A3	
		Division 2	Classe 4	(0 à 1400 cc)	(+ de 1400 à 1600 cc)	Classe 6	Min. A3	Classe 7	Min. A3	
Classe	Division 3	Classe 8	Min. A4	Classe 9	Min. A3	Classe 10	Min. A3	Classe 11	Min. A3
		Division 4	Classe 12	Min. A3	Classe 13	Min. A3	Classe 14	Min. A3	Classe 15	Min. A3
Divisions	PH Classic - PH S/R		Classe 16	Min. A4	Classe 17	Min. A4	Classe 18	Min. A3	Division S/R	Min. A3
			(0 à 1600 cc)		(de 1600 cc à 2000 cc)		(+ de 2000 cc)		(Toutes cylindrées)	

Si le copilote ne possède pas de permis de conduire ou la licence requise pour la conduite du véhicule engagé, il mentionnera avant sa signature : "Je m'engage sur l'honneur à ne piloter en aucune circonstance".

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, nous nous engageons à en observer toutes les prescriptions et certifions que les présentes données sont exactes. Nous certifions sur l'honneur que le véhicule est conforme à la dernière réglementation de l'ASAF et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. Nous autorisons l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Nous nous engageons, en outre, à nous soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui nous seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Fait à Le/...../..... [.....]

(Faire précéder les signatures de la mention "Lu et approuvé")

Signature du pilote

Signature du co-pilote

RALLYE-SPRINT DE HAILLOT

4 MAI & 5 MAI 2016

N°:

VERIFICATIONS

PILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom :		Si pseudonyme :		Prénom :		Signature :						
..... / « »							
Province :	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT <input type="checkbox"/>	HT <input type="checkbox"/>	LG <input type="checkbox"/>	LX <input type="checkbox"/>	NA <input type="checkbox"/>	AN <input type="checkbox"/>	LI <input type="checkbox"/>	OV <input type="checkbox"/>	VB <input type="checkbox"/>	WV <input type="checkbox"/>

COPILOTE (remplir en caractère d'imprimerie svp)

Nom :		Si pseudonyme :		Prénom :		Signature :						
..... / « »							
Province :	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT <input type="checkbox"/>	HT <input type="checkbox"/>	LG <input type="checkbox"/>	LX <input type="checkbox"/>	NA <input type="checkbox"/>	AN <input type="checkbox"/>	LI <input type="checkbox"/>	OV <input type="checkbox"/>	VB <input type="checkbox"/>	WV <input type="checkbox"/>

VOITURE (remplir en caractère d'imprimerie svp)

Compagnie d'assurances				Police n° :			
Marque		Type		Cylindrée		Division	Classe
.....	CC	
N° immatriculation				N° de châssis			
.....						
Numéros de portières/Capot avant				Elargisseurs de voies			
Pare-brise feuilleté				Pneumatiques			
Eclairage				Fixations des roues			
Documents de bord				Fonctionnement des freins			
Réservoir à essence				Anneaux de remorquage			
Canalisation d'essence				Conformité de classe			
Tôle pare-feu avant/arrière				Conformité de division			
Arceau de sécurité				Vêtements (Combinaison)			
Ceintures de sécurité / Harnais				Autocollants ASAF			
Batterie				Divers :			
Extincteur				* Passeport ASAF PH N°			
Appui-tête				EN ORDRE <input type="checkbox"/> NON CONFORME <input type="checkbox"/>			
Casque / Hans							
Fixations dans l'habitacle				<u>Commissaire Technique</u>			
Publicités sur vitres				Nom/Cachet :			
Rétroviseurs Ext. / Int.				Licence N°:			
Ornement extérieur				Visa des vérifications administratives :			
Echappement							
Protections des tuyauteries							
Poids							

* Renseignements d'identification à compléter par le concurrent avant le renvoi du document.

Passage aux VT, le jeudi matin : Dérogation préalable à obtenir de l'organisateur

Joindre votre palmarès SVP.

26^{ème} RALLYE-SPRINT DE HAILLOT
4 MAI & 5 MAI 2016

CHAMPIONNAT DE LA FEDERATION WALLONIE - BRUXELLES
CHAMPIONNAT PROVINCIAL NAMUR
CHAMPIONNAT PROVINCIAL BRABANT
CHAMPIONNAT PROVINCIAL LUXEMBOURG

PALMARES

PILOTE

COPILOTE
